

REGLEMENT TRAIL DES ECOLIERS DE CHAMPDIEU



L'association du Sou des écoles organise le dimanche 3 mars 2019 au départ de Champdieu une course nature de 11km et un trail de 21 km. Tout en conservant ses principes de course : alternance de monotraces en sous-bois, petites vallées encaissées et de traces ouvertes spécialement pour l'occasion, l'organisation vous propose **2 nouveaux parcours** ...dans le plus pur esprit trail. A l'arrivée, un plat chaud sera servi dans le cadre grandiose du Prieuré. Le **Trail des Ecoliers**, « *il a tout d'un grand mais en plus petit* ».

Parcours : Cette course comprendra 2 distances : 21 km (départ 9h) et 11km (départ 9h30). Les dénivelés positifs seront respectivement de 1000 et 400m.

Le départ et l'arrivée se feront devant le prieuré de Champdieu.

Le parcours sera balisé par de la rubalise et par du fléchage.

Le profil est disponible sur le site : www.traildesecolierschampdieu.com

Cette course fait partie du Challenge Loire Forez Agglomération

Inscriptions :

L'inscription peut se faire de 3 manières :

- **Par logicourse** : depuis le site internet : page « inscription. » ou sur www.logicourse.fr jusqu'au jeudi 28 février minuit
- **Par courrier** jusqu'au **lundi 25 février** à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi):

Sou des écoles
Mairie de Champdieu
82 rue de la mairie
42600 Champdieu

Joindre le bulletin d'inscription dûment rempli , une photocopie de la licence ou un certificat médical daté de moins de un an au 3 mars 2019 et le règlement correspondant.

- **Sur place :**

Samedi 2 mars au prieuré de 14h à 17h

Le jour de la course. jusqu'à 8h30 (sous réserve des places disponibles et sous réserve de la validité du certificat médical).

Les 11 km sont ouverts aux athlètes à partir de cadet(te) (2003 et avant).

Les 21km sont ouverts aux athlètes à partir de junior (2001 et avant).

Tarifs	11 km	21 km
Inscription préalable (internet / papier)	12€	17€
Inscription sur place	16€	21€

Chèques à libeller à l'ordre de : sou des écoles de Champdieu

Licence / Certificat médical :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;

- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, **sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;**
- ou d'un certificat médical **d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition** ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de **moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

D'après le code du sport, les athlètes doivent présenter une licence de la discipline concernée, il n'est plus possible d'accepter les licences du Triathlon, de la Course d'Orientation ou du Pentathlon Moderne.

Horaires et accueils:

Retraits des dossards

le samedi 2 mars de 14h00 à 17h

le jour de la course à partir de 7h et jusqu'à 30 mins avant le départ de chaque course.

} au prieuré de Champdieu

Ravitaillements :

Sur le 11km : 1 ravitaillement

Sur le 21km : 2 ravitaillements.

Plat chaud offert à tous les participants à l'arrivée.

Classements, résultats et récompenses:

Produit régionaux, Coupes.

Pour les 2 courses les 3 premiers au scratch homme et femme.

Le premier cadet, junior-espoir, senior et master1, M2, M3 et M4 homme et femme sans cumul.

Sécurité:

Les secours seront assurés par un service de secours et un médecin qui sera positionné à l'arrivée.

Des signaleurs bénévoles seront présents tout au long de la course et seront en contact avec l'organisation.

Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle/accidents. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Modification et annulation

L'organisation se réserve le droit, en cas d'évènement climatique ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents ne puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Engagement contractuel

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

L'inscription implique aussi l'acceptation du droit à l'image de photos prises lors de cette manifestation.